

Les victoires de Joseph Kabila

Congo-Kinshasa Le chef d'Etat sortant est le principal vainqueur de la confrontation.

Analyse Marie-France Cros

Le président de la Conférence des évêques du Congo (Cenco) a demandé mercredi au Conseil de sécurité de l'Onu, devant lequel il intervenait par vidéoconférence, de l'aider à concrétiser l'accord de la Saint-Sylvestre, supposé mettre fin à la crise congolaise mais qui semble enlisé en raison des interprétations différentes qu'en font les signataires.

Les évêques se sont remis à l'ouvrage en ouvrant mercredi, pour "quatre jours", de nouvelles discussions pour mettre au point un "arrangement particulier" précisant les choses afin que l'accord puisse être concrétisé.

Le président de la Cenco, M^{re} Marcel Utembi, a défendu devant le Conseil de sécurité l'accord de la Saint-Sylvestre – bien accueilli par les chancelle-

ries, qui encouragent toute entente en vue d'éviter la violence au Congo, mais critiqué par une partie de la classe politique congolaise, selon qui il sert trop bien la soupe à la famille Tshisekedi.

Trop pour les Tshisekedi

Félix Tshisekedi, fils d'Etienne, s'est en effet déclaré prêt à occuper le poste de Premier ministre, attribué par l'accord de la Saint-Sylvestre au Rassemblement d'opposition (regroupant la majeure part de celle-ci) présidé par son père. L'accord réserve au même groupement politique la présidence du Comité national de suivi (chargé de surveiller la mise en œuvre du texte) et la Cenco, comme d'autres, a laissé entendre que la place serait occupée par Etienne Tshisekedi.

Or Eve Bazaïba, pour le MLC (parti de Jean-Pierre Bemba, qui n'a pas encore signé le texte) la réclame pour une autre branche de l'opposition. Et Samy Badibanga, Premier ministre depuis quelques semaines à la suite d'un précédent accord, refuse pour sa part de quitter la place.

La Constitution ne prévoit que la motion de censure par l'Assemblée nationale pour l'y contraindre, tandis que la pratique congolaise veut que le Président puisse demander à son Pre-

mier ministre de démissionner.

Mais jusqu'ici, les Premiers ministres appartenaient toujours à la Majorité présidentielle, ce qui n'est pas le cas de M. Badibanga. Obéirait-il à un tel ordre de M. Kabila? Il reste évidemment à ce dernier la possibilité de jouer sur le fait que M. Badibanga est belge (sa renonciation à cette nationalité n'a pas été faite légalement auprès des autorités belges), donc, selon la Constitution congolaise, qui n'admet pas la double nationalité, il n'est pas congolais.

M. Kabila demeure ainsi l'arbitre de ce jeu, après avoir obtenu, par l'accord de la Saint-Sylvestre, sa prolongation au pouvoir au-delà de la fin de son dernier mandat constitutionnel, le 19 décembre 2016.

Une nouvelle session parlementaire ?

L'"arrangement particulier" en cours de négociation doit harmoniser les points de vue sur la formation du futur gouvernement. Celui-ci ne sera pas formé avant la fin de la session parlementaire extraordinaire, qui se clôture samedi. La suivante ouvre le 15 mars. Bien sûr, on peut toujours ouvrir une nouvelle session extraordinaire si en décide ainsi le bureau de l'Assemblée nationale.

Pour l'heure, ce bureau a fort à faire pour se justifier d'accusations – par les députés, qui menacent d'aller en justice – de détournement de leurs indemnités (fixées à 6 250 dollars) dont ils ont touché moins de la moitié, avant de recevoir un peu de bois de rallonge à la suite de leur protestation véhémente, cette semaine, parce que la conversion s'est faite à un taux ancien, plus défavorable pour eux que celui du jour (930 FC pour 1 dollar au lieu de 1320 aujourd'hui).

Là encore, M. Kabila est le principal bénéficiaire du retard: celui-ci pourra servir à justifier tout nouveau report de l'élection présidentielle – dont l'ab-

sence sert de prétexte à son maintien au pouvoir.

La même Commission électorale ?

L'"arrangement particulier" doit aussi harmoniser les points de vue sur le Comité national de suivi; le chronogramme de la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre; le renouvellement des membres de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante), qui n'est pas obligatoire, selon l'accord, bien que cet organe ait été incapable, depuis les élections frauduleuses de 2011 qui ont maintenu Joseph Kabila au pouvoir, de préparer celles de 2016.

Autant dire que peu de Congolais pensent que les "quatre jours" prévus par la Cenco suffiront.

Épilogé

Un Kabila de rechange ?

Préparatifs. Alors que le parti présidentiel, le PPRD, ne s'est jamais attelé à la tâche de trouver un dauphin à Joseph Kabila durant les cinq dernières années, ce 4 janvier un certain Jean-Claude Kabila, jeune frère

quasiment inconnu du chef de l'Etat, a annoncé qu'il créait un nouveau parti politique, l'Union du peuple congolais engagé (UPCE).

Jean-Claude Kabila a indiqué, selon l'agence de presse congolaise APA, que son parti ambitionnait de "rafler la majorité des sièges à l'Assemblée nationale et dans les assemblées provinciales" lors des prochaines élections, "de rendre au Congolais son sourire et sa congolité, de diversifier l'économie du pays et de redistribuer équitablement les richesses nationales". Son frère président est estimé être un des hommes les plus riches du Congo et l'agence financière américaine Bloomberg l'a accusé, fin 2016, de gagner "des centaines de millions" de dollars par le biais d'un "réseau" d'entreprises familiales.

Le jeune Kabila a salué "l'œuvre grandiose" de son frère président et lui a renouvelé "son indéfectible attachement". **MFC**